

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA GESTION DU MARCHE ARTISANAL
DANS LE CADRE DES FESTIVITES DE NOËL 2024**

La Ville de Toulouges souhaite organiser son traditionnel « marché artisanal » à l'occasion des festivités de Noël 2024, du vendredi 6 décembre 2024 au mardi 31 décembre 2024 et exceptionnellement le 4 janvier 2025 à l'occasion des Rois Mages.

Cadre juridique :

Vu l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, entrée en application le 1er juillet 2017, qui introduit dans le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) les articles L. 2122-1-1 à L. 2122-1-4. Ces nouvelles dispositions soumettent la délivrance de certains titres d'occupation du domaine public à une procédure de sélection entre les candidats potentiels, lorsque leur octroi a pour effet de permettre l'exercice d'une activité économique sur le domaine public.

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par une convention signée entre la Ville et le Preneur.

Contexte :

Dans le cadre de cette manifestation, l'activité envisagée consiste à organiser un marché composé d'artisans-créateurs, de commerçants, avec animations et ateliers divers...

Ce marché d'environ 400 m², se tiendra dans le parc de la Maison du Citoyen située avenue Jules Ferry.

Conditions d'occupation :

L'occupation est précaire, révocable et strictement personnelle. En contrepartie de cette autorisation donnée, l'organisateur devra verser à la Ville une redevance d'occupation du domaine public.

L'organisateur sera responsable de cette manifestation, tant dans son organisation que dans son déroulement.

Le marché se tenant exclusivement en extérieur, l'organisateur installera des tentes, mises à disposition des exposants.

Les jours, les horaires d'ouverture du marché, le tarif de la redevance et de la caution, sont précisés dans le règlement intérieur joint au dossier à télécharger.

Composition du dossier de candidature :

Chaque candidat devra remettre un dossier de candidature comportant :

- ✓ Une présentation du candidat
- ✓ La présentation détaillée de sa proposition
- ✓ la fiche de candidature dûment complétée et signée ;
- ✓ les photos récentes en couleur **au format jpeg** de la tenue de marchés similaires ;
- ✓ le présent règlement intérieur du marché artisanal paraphé et signé ;
- ✓ la photocopie recto/verso d'une pièce d'identité du candidat ;

- ✓ la photocopie recto/verso de la carte de commerçant non sédentaire ou la déclaration d'association ;
- ✓ un extrait KBIS ou une attestation d'inscription au registre des métiers de moins de 3 mois si nécessaire ;
- ✓ une attestation de police d'assurance responsabilité civile professionnelle en rapport avec l'activité et valable pour la période de la manifestation ;
- ✓ la déclaration URSSAF en cas de présence d'employés.

Tout dossier incomplet, ou ne permettant pas l'analyse de l'offre du candidat, sera écarté.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront contacter les services suivants :

. Secrétariat Général, pour des renseignements administratifs, par tél au 04.68.56.83.26 ou par mail secretariat.general@toulouges.fr

. Centre Technique Municipal, pour des renseignements techniques, par tél au 04.68.54.28.97 ou par mail centretechnique.municipal@toulouges.fr

Critères de sélection :

Tous les dossiers de candidature sont soumis à l'avis d'une commission consultative se réunissant en une ou plusieurs sessions.

L'attribution de l'espace du marché artisanal au candidat se fera en fonction de critères qualitatifs liés aux objectifs et à l'image du « marché de Noël » et de la Ville de Toulouges. Seront notamment pris en compte :

- ✓ l'expérience du candidat sur l'organisation d'événements similaires ;
- ✓ la qualité, le caractère artisanal et l'originalité des étals, des activités et animations proposés ;
- ✓ le lien avec le thème de Noël ;
- ✓ la décoration du site et son organisation autour du thème de Noël.

La sélection du dossier de l'exploitant aboutira à la signature d'une convention d'occupation du domaine public.

Dépôt des candidatures :

Date de mise en ligne sur le site de la ville : **Lundi 9 septembre 2024**

Date limite de réception des offres : **Lundi 7 octobre 2024 à 12h**

Adresse de réception du dossier :

- ✓ Soit par mail à l'adresse secretariat.general@toulouges.fr (documents fournis au format pdf),
- ✓ Soit par envoi postal ou dépôt du pli à l'adresse suivante : **(le pli devra comporter la mention "ne pas ouvrir, appel à manifestation d'intérêt pour l'organisation du marché artisanal Noël 2024" de la ville de Toulouges).**

Mairie de Toulouges
Service du Secrétariat Général
1 Bd de Clairfont
66350 TOULOUGES